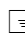


Commission Régionale Sportive (CRS)

Tél. 07 86 49 99 51  crs@volleyidf.org

Cachan le, mardi 12 mai 2026

Saison sportive : 2025/2026

Sanctions Terrain

Compétition	N° du match et Date	Nom et Prénom	Fonction	Club	Sanction Terrain
Championnat Pré-national Senior F	PFAR082 du 09/05/2026	M. POIROT CHRISTOPHE	Entraîneur Adjoint	PUC VOLLEY-BALL	Carton Jaune
Championnat Régional 2 Senior M	2MAR081 du 10/05/2026	M. MICHAUD ARTHUR	Joueur	V.B. 14	Carton Jaune

❖ Conformément à l'article 24.2 du RGES : Pour qu'une réclamation de sanction de Terrain soit reconnue valable sur la forme il faut :

- Qu'elle soit confirmée auprès de la Commission Sportive référente, par courriel avec AR, dans les quarante-huit heures (48h) qui suit la rencontre concernée.
- Que cette confirmation soit effectuée par l'intéressé ou son représentant légal.
- Que cette confirmation comporte une argumentation motivée pouvant permettre à la Commission de Discipline concernée d'envisager l'étude de la réclamation.

Seule la réclamation de sanction de Terrain reconnue valable sur la forme peut être étudiée sur le fond par la commission de discipline concernée.

Championnat pré-national senior masculin

Poule A :

- Dossier n°72 : PMAR084 - USM. GAGNY VOLLEY / PLESSIS-ROBINSON VOLLEY-BALL 4 du samedi 09/05/2026 :
 - Présence de trois (3) joueurs mutés issus de la catégorie M21 du GSA **USM. GAGNY VOLLEY** sur la feuille de match.

Championnat régional 1 senior féminin

Poule B :

- Dossier n°73 : 1FBR084 - PUC VOLLEY-BALL 2 / UNION SPORTIVE CARRIERES SUR SEINE du samedi 09/05/2026 :
 - Utilisation d'une feuille de match papier simplifiée sans marqueur au lieu d'une FDME avec marqueur.

Championnat régional « Jeunes »

Championnat Régional « Or » M18 Féminin :

- Dossier n°74 : FOR036 - **PUC VOLLEY-BALL** / VINCENNES VOLLEY CLUB du samedi 09/05/2026 :
 - Utilisation d'une feuille de match papier au lieu d'une FDME.
- Dossier n°75 : FOR039 - **ACBB** / SPORTING CLUB NORD PARISIEN 1 du samedi 09/05/2026 :
 - Utilisation d'une feuille de match papier au lieu d'une FDME.
- Dossier n°76 : FOR039 - ACBB / **SPORTING CLUB NORD PARISIEN 1** du samedi 09/05/2026 :
 - Présence de trois (3) joueuses mutées issues de la catégorie M18 du GSA SPORTING CLUB NORD PARISIEN sur la feuille de match.

❖ Conformément à l'article 4.2 du RGISA, les GSA disposent d'un délai de 5 jours pour transmettre leurs observations par courrier électronique.